

Angles mag'

L'information de votre commune

Retrouvez toute l'actualité sur notre site : www.angles.fr

Passport du civisme pour nos jeunes Anglois



Sommaire

3 à 4
VIE MUNICIPALE et CCVGL

5
ENFANCE et JEUNESSE

6 et 7
VIE SOCIALE et SANTÉ

8
ÉCONOMIE et EMPLOI

9
CULTURE et COMMUNICATION

10 et 11

Dossier spécial :
Terre de jeux 2024

12
BÂTIMENT et VOIRIE

13
ESPACES VERTS et
ENVIRONNEMENT

14 et 15
ASSOCIATIONS

16 et 17
BIEN VIVRE ENSEMBLE

18
TRIBUNE
INFOS PRATIQUES

19 et 20
AGENDA et CONTACTS

Édito

Chères Angloises,
Chers Anglois,



Les premières années de mon mandat de maire, je commençais mon éditorial du mois de juin avec un texte de ce genre :

«Lorsque vous recevrez ce numéro d'ANGLES MAG', la saison estivale ne sera pas loin de débiter... Déjà, les associations s'affairent à préparer leurs activités de saison. Je pense aux vide-greniers, aux expositions et autres buvettes. Notre Service Municipal des Animations et de la Communication a tout mis en œuvre pour que les touristes mais aussi les Angloises et les Anglois trouvent des animations diverses et variées qui leur permettent de passer des journées ou soirées les plus conviviales possibles».

En 2020, pour cause de COVID, vous n'avez pas reçu votre bulletin municipal mais nous avons l'espoir qu'en 2021 tout soit redevenu comme avant. Eh bien Non ! Certes, les annonces de nos gouvernants de début mai nous ont laissé entrevoir le bout du tunnel mais avec bien des réserves. Cependant, comme je vous l'écrivais en février, nous restons POSITIFS !

Non, cette année, il n'y aura pas de deuxième édition des Nuits de la Tour. J'en ai pris la décision dès le mois de mars, faisant ainsi des rassurés, des déçus mais aussi, je le sais, des mécontents. Maintenant, il nous faut regarder devant nous. C'est pourquoi, avec l'équipe en charge de la mise en scène, nous travaillons déjà à l'édition 2022. Les décors demandent encore à être affinés et nous allons aussi repartir à la chasse aux sponsors et autres mécènes. Au printemps 2022, les répétitions devraient pouvoir reprendre.

Devant notre insistance, l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture nous ont autorisés à mettre en œuvre un centre éphémère de vaccination. C'est moins que ce que nous demandions mais cette opération a permis malgré tout de vacciner 420 personnes majoritairement angloises mais aussi de la Jonchère et de Saint-Benoist-sur-Mer. Une fois de plus la solidarité angloise a joué. De nombreux bénévoles, élus et non-élus, se sont retrouvés autour de nos médecins et infirmières et ont réussi à faire que ces deux journées soient pleinement réussies.

ANGLES territoire sportif, nombreux sont ceux qui parmi vous le souhaitent. C'est chose faite. En avril 2021, le Comité Olympique pour les Jeux 2024 nous a décerné le Label «Terre de Jeux 2024». À partir de ce moment, le plus facile était réalisé. Maintenant, il faut mettre tout cela en œuvre. Toute l'équipe municipale est prête à bondir et notamment la commission des Sports. Ce magnifique projet devrait, une fois encore, fédérer la population angloise durant les 4 années à venir. Les écoles et les associations seront évidemment associées à ce nouveau défi.

Bon et bel été à toutes et à tous et surtout,
Restons positifs mais continuons de rester prudents !

Bien cordialement. ■

Votre maire,
Joël Monvoisin

N°21
Anglesmag'
Juin 2021

Directeur de la publication :
Joël MONVOISIN

Rédaction :
Mairie d'Angles

Crédit photos :
Mairie d'Angles et Didier Lenaers

Conception et Réalisation : Aunis Création

Tirage : 1800 exemplaires



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées : pefc-france.org. Ce document a été réalisé par la Mairie d'Angles, tous droits réservés, reproduction interdite sans autorisation écrite. Angles Magazine est édité par le service Communication de la Mairie d'Angles. La distribution est réalisée par les bénévoles du Service Municipal des Animations et de la Communication. Les informations diffusées dans ce magazine ont un caractère purement général et informatif. Elles n'ont aucune valeur de conseil professionnel ou juridique. Malgré toutes les précautions prises, il est possible que nous ayons fait des erreurs ou omissions, le cas échéant, merci de nous prévenir.

Les coordonnées de la mairie :
1 place du Colonel Arnaud Beltrame
85750 Angles
Tél. 02 51 97 52 24
Fax 02 51 97 50 73
Mail : mairie@angles.fr
Informations ou questions sur :
www.angles.fr



ANGLES
de marais en marais...



Départ du cuisinier de l'école

M. Leitt, notre cuisinier en restauration scolaire a émis le souhait de rejoindre la collectivité de Nesmy à compter du 1^{er} juin 2021. Nous lui souhaitons une belle réussite dans son nouveau poste. Les repas des enfants seront assurés par Restoria jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les menus proposés sont visibles sur le site et répondent aux exigences de qualité Bio notamment. Une solution pérenne est actuellement à l'étude pour la rentrée de septembre. À toutes fins utiles, nous rappelons que les repas sont facturés aux familles 0,80€, 0,90€ ou 1€ selon leur quotient familial, pour un coût de revient de 7,80€ - la différence étant supportée par la commune pour la majeure partie et par l'Etat pour 2€. ■

Accueil de 4 stagiaires

En janvier 2021, la mairie d'Angles a accueilli 4 élèves de 3^e du Collège Corentin Riou de Moutiers-les-Mauxfaits : Lotie Dog Villeneuve, Fathi Lumineau, Cassy Nicolaizeau et Valentin Rouzier. Ces jeunes ont effectué un stage de découverte des métiers pendant une semaine auprès de la Police Municipale, du Service des Animations et de la Communication, de l'École publique et du Service administratif. ■



Bruno Leguern (Policier Municipal), Delphine Chevallier, (Directrice Générale des Services), Joël Monvoisin (Maire de la Commune), Fathi Lumineau, Lotie Dog Villeneuve, Cassy Nicolaizeau, Valentin Rouzier

Solène Lemaire



Âgée de 20 ans, Solène Lemaire arrivée tout droit de Bretagne, est étudiante en 2^{ème} année de DUT Gestion des Entreprises et des Administrations à Rennes. Elle a débuté son stage au sein de la mairie le 19 avril 2021. Pendant deux mois, le Service administratif de la mairie, le Service Municipal des Animations et de la Communication, le Maire et ses adjoints lui ont fait découvrir le travail d'une collectivité territoriale.

L'ambition de Solène est de poursuivre ses études par une Licence 3 en Communication et Marketing Digital et un Master en Marketing-Vente. À travers

cette 1^{ère} expérience dans ce milieu professionnel, elle a eu comme missions de participer à la programmation des animations de cet été, la préparation du bulletin municipal ainsi que la conception de la 100^{ème} « Lettre du Maire ». Solène a pu également assister à certains événements communaux. Depuis le début de l'année 2021, c'est la dixième stagiaire accueillie par la collectivité. En cette période difficile, il semble important de soutenir les « jeunes » dans leurs études et de les encourager. C'est pour cela que cette année tout particulièrement, la mairie offre l'opportunité aux jeunes d'effectuer leur stage au sein de la commune afin qu'ils explorent les divers services de la collectivité, tout en découvrant notre région. ■

Un logo pour le CME

Lors de la tenue du Conseil Municipal des Enfants samedi 20 mars, un logo du CME a été validé par nos jeunes conseillers. Celui-ci figure sur le règlement intérieur du CME et sur toutes les actions qui seront portées par nos jeunes conseillers. ■



Mise à jour du DICRIM

Début avril, l'équipe de bénévoles municipaux a distribué le nouveau DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) dans toutes les boîtes aux lettres. Ce document permet d'informer la population et de rendre le citoyen responsable face aux risques encourus. La commune est concernée par les risques suivants :

- ▶ Inondations terrestres et maritimes (PPRL du Bassin du Lay)
- ▶ Météorologiques et leurs phénomènes (tempêtes, orages, neige, verglas, ...)
- ▶ Transport de matières dangereuses
- ▶ Sismiques
- ▶ Mouvements de terrain
- ▶ Radon

Ce document est également disponible sur le site internet de la mairie. ■





Le Conseil des Sages

Mot du Président

RR En qualité de Président des Sages Anglois, élu par la majorité des Sages composant le Conseil des Sages mis en place par la municipalité le 10 février 2021, je vais vous présenter notre mission au sein du village qui aura pour but d'aider nos élus tout au long de leur mandat. Nous sommes 15 Sages respectant la parité homme-femme, retraités de diverses professions, ce qui sera très enrichissant pour les divers sujets que nous aborderons, en restant un éclairage constructif sur les projets de la commune... Anglois depuis 1993 et Vendéen de naissance, je pense être à même d'aider mes collègues, pas tous Vendéens, à percevoir et comprendre les attentes des jeunes et moins jeunes Vendéens (ou pas) de notre commune. Nous aurons le loisir de discuter au cours des séances, initiées tous les mois, de sujets divers et variés, qu'ils soient de notre initiative ou de celle du maire, afin de l'aider dans la mise en place d'actions ou de projets intéressant notre commune. Notre but étant d'aider, voire soulager, la municipalité dans ses projets et non pas d'aller contre ses idées, nous mènerons donc une réflexion collective, non partisane, soucieuse de l'intérêt général des citoyens de notre commune. Nous restons également à l'écoute des Anglois afin de consolider le lien avec la municipalité, leur permettre de s'exprimer plus facilement et d'être entendus par leurs élus. » ■

Les élus



Jean-Charles Grégoire
Président



Soizic Leloup
Vice-Présidente



Lydie Brault
Secrétaire



Dominique Brice
Secrétaire



Bernard Gaborieau



Catherine Jusselme



Jean-Albert Hebrard



Jean-Charles Gratton



Christine Robert



Charles Daviau



Germaine Trit



Gérard Bachelet



Michel Cailliez



Monique Rochette



Josiane Daviet

Communauté de Communes Vendée Grand Littoral (CCVGL)

Un Centre Nautique pour découvrir la voile



Envie de se faire plaisir sur l'eau? À Port Bourgenay, la Communauté de Communes a créé un Centre Nautique proposant des stages de voile légère. Ouvert en période estivale ainsi que pour les vacances scolaires, le Centre Nautique offre la possibilité aux plus jeunes (7-12 ans) de s'initier aux bases de la voile en optimist, sur un plan d'eau sécurisé. Pour les plus de 13 ans, une activité catamaran est proposée en mer. Les différents stages s'adaptent au niveau et aux envies de chacun. ■

i Renseignements et réservations :
www.destination-vendeegrandlittoral.com ou 02 51 90 65 10

Vendée Inclusion

VENDEE INCLUSION

Vendée Inclusion, association intermédiaire, propose des ateliers et chantiers d'insertion. Les chantiers d'insertion sont une étape dans un parcours global. Ils doivent être l'occasion d'une véritable expérience de travail permettant une réadaptation professionnelle et l'acquisition de compétences. De plus, grâce au parcours intermédiaire, les salariés peuvent effectuer des missions de travail ponctuelles auprès de collectivités, d'associations, d'administrations, d'entreprises et de particuliers (entretien d'espaces verts, entretien du linge, multiservices), bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel personnalisé. ■

i Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
02 51 34 59 92 - jobaci@orange.fr ou accueil@aidvy.com
9 rue des Tamaris, Saint-Florent-des-Bois, 85310 RIVES DE L'YON



Le Dauphin Bleu

À la découverte de nouvelles pratiques sportives

C'est avec plaisir et beaucoup d'assiduité que les élèves de CP/CE de l'école publique ont découvert et pratiqué le golf. Grâce à l'initiative de Madame Brodau, enseignante et sportive accomplie, les élèves ont pu découvrir lors d'une session de 8 séances, le golf avec du matériel adapté à leur physiologie et leur âge. Les élèves du cycle 2 ont également pu découvrir le badminton et pratiquer cette activité en extérieur. Une belle découverte qui s'inscrit dans des initiatives innovantes de l'équipe enseignante. Gageons que ces expériences sportives seront pérennisées l'année prochaine ! ■



Sainte Thérèse

La cour de l'école fait peau neuve

La cour de l'école Sainte Thérèse a fait peau neuve pendant les vacances de février. Plusieurs espaces ont été aménagés pour le plus grand bonheur des enfants : des couloirs de course, des marelles, un escargot avec des chiffres, une chenille avec des lettres, un terrain de foot, un terrain de basket, une jolie pergola avec des tables. Les élèves peuvent encore mieux profiter de tous les jeux achetés en fin d'année dernière : échasses, briques, ballons, cordes à sauter, cerceaux, parcours de motricité, buts de foot, Molkky, jeux de raquettes, jeux pour sauter... qui s'ajoutent à nos vélos et trottinettes. N'hésitez pas à vous promener sur notre site pour découvrir ces nouveaux espaces et notre quotidien à l'école (<https://angles-sttherese.fr/>) et à contacter Madame Jodet si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée. ■

02 51 97 52 76 ou direction@angles-sttherese.fr



Zoom sur le Club Pré-Ados



Le Club Pré-Ados accueille les jeunes du CM2 à la 3^{ème} (10-14 ans) des communes d'Angles, La Jonchère et Saint-Benoist-sur-Mer. Organisé par le SIDEJ (Syndicat Intercommunal du Développement Enfance Jeunesse), celui-ci a délégué la gestion du service enfance jeunesse à l'IFAC (Institut de Formation d'Animation et de Conseil). Le Club Pré-Ados est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de 14h à 18h et le jeudi de 17h30 à 21h30 ainsi que les mercredis après-midi en période scolaire de 14h à 18h. Le local fraîchement repeint, permet aux jeunes de se retrouver autour de loisirs libres, de profiter du matériel mis à disposition sur la structure et/ou de participer aux activités/sorties proposées par l'animatrice. L'équipe propose des activités libres telles que du baby-foot, billard, jeux vidéo, ping-pong, jeux de société etc., des ateliers (cuisine, activités manuelles, culturelles, d'expression, jeux sportifs...) et des sorties (patinoire, Laser Game, bowling...). Le tarif est mentionné sur le programme d'animations et varie en fonction des activités (gratuité jusqu'à 10€). Pour les élèves de CM2, l'Accueil de Loisirs peut accueillir les enfants le matin avec repas sur inscription. Pour l'après-midi, une animatrice accompagne les jeunes jusqu'au club Pré-Ados jouxtant la Salle Omnisports. ■

Sandy MONTASSIER Directrice Coordinatrice Enfance Jeunesse
sandy.montassier@angles.ifac.asso.fr ou 02 51 28 43 01 - 07 62 57 76 85

Un contexte sanitaire compliqué

Le contexte sanitaire impose à nos jeunes et à leurs élus de s'adapter, de reporter voire malheureusement d'annuler.

Des adaptations :

- ▶ des vacances scolaires avancées avec une semaine d'école à la maison où nos enseignantes et nos directrices ont été prévenantes
- ▶ des services municipaux qui ont mis en place une information à destination des parents et des élèves
- ▶ un service minimum d'accueil mis en place pour la semaine avant les vacances scolaires, pour y accueillir les enfants dont les familles sont dites prioritaires
- ▶ des Conseils Municipaux des Enfants qui se sont tenus dans un premier temps le samedi 20 mars au matin afin de respecter le couvre-feu et dans un second temps en visio le 16 avril 2021 afin de respecter le confinement

Des reports :

- ▶ des actions du Passeport du Civisme qui demandent à être organisées autrement, notamment les actions collectives pour lesquelles les 2 classes de CM1/CM2 des 2 écoles devaient se réunir (action portant sur les premiers gestes de secours et la découverte de notre patrimoine)
- ▶ le stand du CME concernant les bombes à graines dans le cadre de la Fête des Jardins sera reprogrammé à la prochaine édition
- ▶ un retard dans certains projets, un groupe de travail portant sur le projet d'extension du centre périscolaire qui



devait avoir lieu le 7 avril et sera réuni dès que le contexte le permettra

Des annulations :

- ▶ le dispositif dit « Argent de Poche » qui devait avoir lieu pendant les vacances d'avril a été annulé. Le prochain devrait avoir lieu fin août
- ▶ l'action du Passeport du Civisme qui devait avoir lieu au mois d'avril qui portait sur l'environnement en libérant des lapins de Garenne (ambassadeur de cette action : Pierre Perroy)

Malgré ce contexte, nos enfants démontrent au quotidien leurs facultés d'adaptation et nous les remercions. ■

Vie Sociale et Santé

Vaccination anti-COVID

à la Maison Louis Crosnier



Comme prévu, le matin du 22 janvier 2021, les résidents de la Maison Louis Crosnier, les personnels qui l'ont souhaité ainsi que les divers intervenants, ont reçu la première injection (sans douleur) du vaccin contre la COVID 19. Chaque résident a été vacciné dans sa chambre. L'opération préparée avec brio longtemps en amont, en particulier par les infirmières référentes COVID de l'EHPAD à savoir Florence et Dorothée, était surveillée par le Docteur Sauvagnac qui a, lui-même participé à ces vaccinations. Si cette opération a pu avoir lieu le jour prévu c'est aussi grâce à la pugnacité des pharmaciens de notre officine locale, il faut le souligner. Après le petit quart d'heure de surveillance réglementaire, chaque vacciné a pu ensuite profiter d'une viennoiserie et d'un rafraîchissement, le tout préparé par les personnels de restauration de l'établissement ; un pied de nez au virus ! Oui, il régnait un esprit de fête à la Maison Louis Crosnier. ■

Argent de Poche

Sur les vacances d'hiver, quatre jeunes du dispositif « Argent de Poche » ont été accueillis, (après un test PCR), à l'EHPAD Louis Crosnier pour des tâches diverses d'intérieur comme d'extérieur du 1^{er} au 5 mars 2021. C'est avec sérieux qu'ils ont participé à des missions techniques telles que l'aide en cuisine, l'entretien des espaces verts, l'entretien ménager des locaux, du linge, etc. ■



Bon anniversaire Josette



Fêter son siècle de vie, c'est se souvenir d'hier, profiter du présent sans penser à demain.

Souhaitant être à la hauteur de l'événement, l'équipe de la Maison Louis Crosnier a célébré dignement au moment du goûter, l'anniversaire de leur résidente Josette Sanvoisin. Ainsi, le 23 mars 2021, Josette, 100 ans, entourée de ses enfants, a pu fêter son anniversaire, dans un contexte encore particulier limitant l'accès des proches dans l'établissement. **Josette nous a quittés le 9 mai 2021. ■**

Départ de Florence Vergeot

Florence Vergeot part pour de nouvelles fonctions. Après 12 ans de service, Florence Vergeot, Infirmière coordinatrice, quitte l'EHPAD Louis Crosnier. Le 1^{er} juillet prochain, elle prendra ses fonctions de Directrice à l'EHPAD Pierre Genais à Avrillé. Très investie auprès des résidents et toujours présente aux côtés de ses collègues, elle a aussi participé dernièrement à l'organisation et au succès du centre éphémère de vaccination de la commune. Ce départ, c'est avant tout une évolution de carrière méritée pour Florence. Nous lui souhaitons le meilleur pour son nouveau poste. ■

L'Ehpad recrute

L'EHPAD Louis Crosnier recrute durablement des **aides-soignants** diplômés et **2 infirmières**. Vous êtes candidat ou connaissez des personnes intéressées par ces offres ? N'hésitez pas, venez rejoindre une équipe dynamique et pleine de projets qui accompagne nos aînés dans la philosophie de l'HUMANITUDE. L'EHPAD recrute des aides-soignants toute l'année, faites fonctionner le bouche-à-oreille ! L'EHPAD est aussi engagé dans la formation des jeunes et recherche pour la prochaine rentrée scolaire **1 apprenti cuisinier** en restauration collective et **1 apprenti en BTS SP3S** ou **secrétariat bureautique** toutes spécialités. ■

i Candidatures à adresser à Mme Mège
Directrice de l'EHPAD - gmege@louiscrosnier.fr

Réflexologie plantaire

Bien-être et plaisir partagé était au RDV cet après-midi du vendredi 7 mai. Trois résidentes de la Maison Louis Crosnier, ont bénéficié d'une 1^{ère} séance de réflexologie plantaire effectuée par Anne, diplômée pour l'exercice de cette pratique. L'objectif est d'enrichir les accompagnements personnalisés en variant les techniques et les connaissances. L'équipe de soignants s'appuie sur les besoins des résidents pour déterminer un programme d'accompagnement individuel. L'expérience renouvelée sur le moyen/long terme permettra de qualifier plus précisément les bénéfices de la pratique pour les résidents et peut-être de l'inscrire durablement dans les plans de soins. ■

Naissances à l'Ehpad

Huit nouveaux pensionnaires sont arrivés à l'EHPAD Louis Crosnier chouchoutés par nos résidents, en particulier Mme Capitaine et M. Bardreau qui sont aux petits soins pour nos nouveaux pensionnaires. D'autres naissances sont à venir, nous ne manquerons pas de vous en faire part. ■





Un défibrillateur à Moricq



Un nouveau Défibrillateur Automatique Externe (DAE) vient d'être installé sur la commune. Il s'agit d'une initiative privée de Mme Christine Tronchet, gérante du Petit Casino (Bar/Tabac/ Presse) à Moricq, qui a été démarchée par la Société Protection Life. Nous disposons désormais de 6 défibrillateurs sur Angles (2 accessibles en extérieur et 4 en salle). Nous ne pouvons que saluer et remercier Mme Tronchet dont la seule motivation est d'aider à sauver des vies ce qui sera désormais possible grâce à cette précieuse machine d'autant que Moricq n'avait pas de défibrillateur accessible proche, et que l'on sait l'importance d'une intervention rapide. ■

Angles, Centre éphémère de vaccination

« Dès le 8 janvier 2021, alors que les premiers centres de vaccination anti-COVID se mettaient en place au niveau national, j'ai fait part à l'Agence Régionale de Santé et à M. le Préfet, de notre souhait de pouvoir accueillir un de ces centres en rappelant que la très grande majorité de notre population était composée de seniors. Nos pharmaciens, médecins et infirmiers locaux avaient, au préalable, donné leur accord. L'idée proposée était que les Anglois mais aussi les habitants des communes limitrophes (La Jonchère, Saint-Benoist-sur-Mer, Le Bernard, La Tranche-sur-Mer, etc.) puissent venir s'y faire vacciner. J'ai renouvelé ma demande deux ou trois fois. Puis, fin mars 2021, l'ARS nous a proposé d'accueillir un centre éphémère de vaccination sur deux jours où le vaccin PFIZER serait inoculé. J'ai, bien sûr, accepté cette offre. Le temps de franchir les diverses étapes notamment administratives et de s'organiser, les 5 et 6 mai 2021, 420 personnes dont 368 Angloises et Anglois ont pu recevoir leur 1^{ère} injection. Cette opération, qui sera renouvelée les 16 et 17 juin 2021 pour la deuxième injection, n'a été rendue possible que grâce à l'engagement exemplaire d'un grand nombre de personnes (pharmaciens, médecins, infirmières, personnels du CCAS, de la commune et bénévoles) ; je ne citerai personne de peur d'en oublier mais que tous ces volontaires soient, ici, une nouvelle fois remerciés. » ■

Joël Monvoisin



Très bonne organisation. Encore un grand merci et bravo !

34



Bonsoir. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et toute son équipe, pour avoir organisé la vaccination Covid à Angles.

101



302



J'en ai bénéficié ce matin : organisation, et accompagnement au top ! MERCI

56



Merci à notre maire et à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du centre éphémère de vaccination contre la Covid 19...

125

Permanences Conciliateur de justice

Un litige ? Avez-vous pensé à la conciliation de justice ? Avant de saisir le tribunal judiciaire, il est obligatoire de recourir au conciliateur de justice pour tous les litiges n'excédant pas 5 000 euros ainsi que pour les conflits de voisinage. Des permanences sont proposées dans différentes communes et notamment pour les Anglois :

► A La Tranche-sur-Mer : en mairie le 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois sur rendez-vous. ■



06 71 74 55 61

SOS Femmes Vendée

L'association SOS Femmes Vendée, depuis sa création en février 1986, vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales. Elle est régie par la loi 1901 et a été fondée par des femmes pour des femmes et s'adresse à toute victime de violences conjugales à toutes les étapes de son parcours. Un lieu d'écoute, d'accueil et d'hébergement. ■

02 51 47 77 59 - 24H/24
Appel confidentiel, anonyme et gratuit



CIDFF de la Vendée

Association départementale loi 1901, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles propose différents services :

► Un service d'information et d'orientation dans les domaines de la vie quotidienne (démarches administratives, aides sociales, adresses utiles)

► Un service d'accès au droit (une juriste répond à vos questions sur vos droits et vous oriente)

► Un service d'accès à l'emploi et à la création d'activité (une conseillère à l'emploi informe et accompagne les femmes dans le cadre du Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi). ■

02 51 08 84 84 - accueil@cidff85.fr



UDAF

Le parrainage de proximité c'est une relation privilégiée qui se construit au fil du temps entre un parrain et un filleul. Cette démarche repose sur du bénévolat, des valeurs de solidarité et de partage. C'est du temps partagé entre un enfant et un adulte ou une famille. Le parrainage de proximité est gratuit et ouvert à tous, pour les enfants de 0 à 25 ans. Besoin d'un renseignement, contactez-les. ■

06 09 34 44 85 ou par mail à
parrainagedeproximite@udaf85.fr





Côte & Mer

La Vendée par la mer



Charlie Thirode, Anglois depuis maintenant 10 ans, a créé sa société en février 2021, « Côte & Mer, la Vendée par la mer ». Riche de 20 ans d'expérience dans le nautisme, (responsable du Centre Nautique de La Tranche-sur-Mer pendant 13 ans), Charlie a fini par se jeter à l'eau. Des promenades commentées à la découverte du littoral sont proposées offrant diverses formules au départ de Jard-sur-Mer à des prix accessibles. Pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes, ses balades s'adressent autant aux novices de la mer qu'aux adeptes de sensations. Désireux d'étendre son offre au maximum, Charlie propose également du coaching de plaisance (bateaux à voile ou moteur : meilleure autonomie sur les manœuvres, la navigation, l'entretien), des séminaires, la dispersion des cendres en mer, des prestations en solution de tournage (films), etc. Il apporte sa participation lors de divers événements tels que le Vendée Globe, la Mini Transat[®], la Transat Jacques Vabre... ■

📞 07 67 40 54 27 - www.coteetmer.com



Jonathan Claudio

Informatique



Après 3 ans d'activité, DAD PC change de nom et devient « Jonathan Claudio Informatique ».

L'occasion pour M. Claudio de changer ses offres et de proposer aux professionnels un suivi et des aides à l'installation de leur matériel informatique. Il continue bien entendu le dépannage informatique auprès des particuliers. ■

📧 jonathanglaudio.informatique@gmail.com
📞 06 61 95 51 56

Bonnin Frères

Extension de la Boulangerie



La Boulangerie Bonnin au rond-point de La Dugeonnière a fait peau neuve. Pour l'instant, seul le magasin reprend son activité : 7J/7 de 7h à 21h30. La production et la fabrication destinées aux 7 points de vente seront délocalisées dans ces nouveaux locaux après saison. ■

📍 ZAC La Dugeonnière - 02 51 97 50 38



Appel à bénévoles

Vous avez à cœur les animations de la commune, vous souhaitez vous investir et participer aux différents événements ? Le Service Municipal des Animations et de la Communication recherche des bénévoles pour compléter son équipe déjà en place. Que vous soyez retraité ou en activité, nous avons besoin de vous ! ■

communication@angles.fr ou 07 84 96 60 39

Fête de la musique

Cette année Angles renouvelle sa participation à la Fête de la Musique le dimanche 20 juin dès 15h dans le centre-bourg d'Angles. Installez-vous confortablement et venez découvrir nos talents locaux. Au programme : du chant de tous styles, de la danse... Si vous avez un talent et souhaitez vous produire sur scène n'hésitez pas à contacter le SMAC (Service Municipal des Animations et de la Communication). ■

07.50.01.06.56
ou par mail : communication@angles.fr avant le lundi 14 juin 2021



Une saison en préparation malgré tout

Comme chaque été, la mairie d'Angles propose une programmation toujours plus originale et accessible au plus grand nombre. Cet été, à ne pas rater :

- ▶ **4 concerts :**
« A Rise to Kats », « Cactus Riders »,
« Les Types à pied »
« Une Touche d'Optimisme ».
Des univers musicaux très variés que nous vous invitons à découvrir.
- ▶ **4 soirées guinguettes**
avec la participation des restaurateurs afin de dîner en musique.
- ▶ **2 fêtes estivales**
- ▶ **4 balades nature**
accompagnées par un guide naturaliste
- ▶ **2 randonnées**
à la découverte du patrimoine anglois
- ▶ **2 déambulations sur le marché :**
« Dame Nature » et « Les Elfes »
- ▶ **1 ciné plein air**
avec la projection du film « Dumbo » réalisé par Tim Burton.

Mais aussi, des expositions, et d'autres événements à venir.

Bien évidemment, ce programme reste sous condition de l'évolution de la situation sanitaire. ■



BD concert



La bibliothèque d'Angles organise le dimanche 11 juillet à 21h le spectacle « Un océan d'amour » par la Cie Zenzika au Théâtre d'Angles. Il s'agit d'une BD concert : projection de la BD « Un océan d'amour » de Lupano accompagnée par un quatuor de musiciens. ■

zenzika.com/bd-concerts/bd-concert-un-ocean-damour

Exposition

« L'art dans le jardin »



Durant tout l'été, Patrick Patrascu exposera ses nombreux tableaux dans l'enceinte de son jardin, transportant les visiteurs dans un univers bucolique et atypique.

Du 11 juillet au 15 août 2021, les mercredis et dimanches de 10h à 13h et de 15h à 18h (sauf par temps de pluie).

Atelier situé 9 rue Réaumur à Angles. ■

07 77 95 55 27



Voilà, c'est officiel, une grande aventure sportive va commencer pour les Angloises et les Anglois. M. le Maire vient de recevoir le Certificat qui atteste l'obtention du Label Terre de Jeux 2024, signé par le Président de PARIS 2024, Tony Estanguet.

C'est la première fois qu'un tel Label sportif est créé et approuvé par le **CIO (Comité International Olympique)**.

Mais, c'est quoi ce Label sportif ?

Terre de Jeux 2024 est un Label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-Mer. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Notre ambition est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. La fête sera plus belle si elle est partagée. L'héritage sera plus fort s'il est co-construit. C'est tout le sens de ce Label Terre de Jeux 2024 que nous proposons aux collectivités territoriales. ■

Une ambition :

Mettre plus de sport dans le quotidien des Français.

- ▶ Plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion
- ▶ Plus de sport durable et responsable
- ▶ Plus de sport accessible à tous, sans distinction d'âge, de genre, de lieu de résidence, d'orientation sexuelle, d'origine ou de condition physique
- ▶ Plus de sport pour vivre des émotions uniques

3 objectifs à atteindre ensemble :

- ▶ Une célébration ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux
- ▶ Un héritage durable, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
- ▶ Un engagement inédit, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, dès maintenant, partout en France

Source : Label Terre de Jeux 2024





le Label Terre de Jeux 2024

La Commission Sport d'Angles qui porte ce projet, accompagnée de toute l'équipe municipale, se fera un plaisir de vous faire vivre cette belle aventure à travers nos forces vives (associations, écoles, Centre de Loisirs, CME, CCAS, CCVGL, ...).

Le premier projet aura lieu à l'occasion de la Journée Olympique du 23 juin. Un clip vidéo réalisé par le Centre de Loisirs, piloté par Sandy Montassier, avec la participation des associations angloises, sera présenté. La vidéo sera diffusée sur les réseaux sociaux ce même jour.

À noter que la Journée Olympique et Paralympique se tiendra chaque année à la même date et dans toute la France.

Un autre temps fort sera, bien sûr, le lancement à Tokyo des JO (début le 23 juillet 2021) et Paralympique (début le 24 août 2021). À l'image des Etats-Unis et de la Norvège, les athlètes Français des JO et Paralympiques ne formeront qu'une seule et même équipe, les deux Comités s'étant rassemblés. Très belle nouvelle et très beau levier pour une France unifiée.

Les Angloises et Anglois pourront à travers le site :

equipedefrance.com

découvrir les disciplines, les athlètes, leur parcours ...

et à travers les réseaux sociaux, retrouver les athlètes sur :

[@equipe_FRA](https://twitter.com/equipe_FRA)

Alors n'hésitez pas à supporter nos athlètes, ils auront besoin de soutien et de se sentir accompagnés.

Allez l'équipe de France !

Concernant les ambitions de médailles pour la France pour Tokyo 2020 (Jeux reportés en 2021), l'encadrement souhaiterait obtenir :

▶ **40 médailles pour les JO**

▶ **35 médailles pour les Paralympiques.** ■

Voilà pour les objectifs à court terme en ce qui nous concerne, vous l'aurez compris, ce Label Terre de Jeux 2024 est une magnifique opportunité pour notre commune, mais pas que.

Toutes les valeurs du sport et des Jeux y seront représentées, à nous de jouer.

Retrouvez toutes les informations au niveau du Label Terre de Jeux 2024 sur : <https://terredejeux.paris2024.org>

Le plateau sportif



Toujours dans le cadre de la promotion du sport, le plateau sportif sera disponible dès juin à côté de la Salle Omnisports. Cette aire de fitness multi-activités en accès libre et connectée à une application AIRFIT deviendra un lieu de vie de demain. Accessible à tout public elle sera dotée d'une station de cross training 6 faces, d'une colonne de jump boxes/plints, d'une échelle de rythme, d'un combiné push-pull PMR et d'un vélo elliptique. Il est important par les temps qui courent de rester en forme, le sport est essentiel pour le bien-être et la confiance en soi.

Pour terminer, les Commissions Sport et Vie Associative en profitent pour passer un message personnel au monde associatif, sportif ou non, malheureusement pas épargné par cette crise sanitaire de la COVID-19.

Il nous paraît important de rappeler l'importance de votre engagement quotidien, vous favorisez les rencontres et la mixité sociale qui permettent l'épanouissement individuel et collectif. Vous êtes de véritables écoles de la vie, grâce à des bénévoles passionnés et passionnants. Sachez que nous sommes là pour vous accompagner au quotidien et que la municipalité vous soutient dans ces belles valeurs de notre commune.

Prenez soin de vous et sportez-vous bien !!! ■

Bâtiment et Voirie

De nouveaux sièges au Théâtre



Le Théâtre renoue avec la tradition en choisissant la couleur rouge pour nos nouveaux fauteuils. Dorénavant, nous disposons de 161 nouveaux fauteuils et 5 emplacements pour fauteuils roulants. Cette rénovation apportera plus de confort et permettra d'apprécier davantage les spectacles à venir. Les sièges ont été réalisés par l'entreprise KLESLO, fabricant français, et la pose a été effectuée par un sous-traitant d'Avrillé, M. Jean-Michel Lemray. ■

Installation de grilles de protection au stade

Dans le but de protéger les nouvelles ouvertures fenêtres des vestiaires du stade, des grilles de protection ont été réalisées par Laurent Desamy, employé communal des Services Techniques. Un petit coup de main pour l'installation a été donné par Arthur Favre, dans le cadre de l'opération « Argent de Poche ». ■



Création d'un accotement sécurisé rue des Ciboires



Dans le cadre de l'amélioration continue de notre commune, un accotement permettant un cheminement sécurisé a été réalisé. Les riverains d'une trentaine de pavillons pourront donc rejoindre la rue Sainte-Anne sans avoir à marcher sur la route. Un réseau de buses complété

par des avaloirs va permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales. Des potelets et des bacs à fleurs ont été installés afin d'éviter la circulation des véhicules sur cet accotement. ■

Travaux route de la Tranche-sur-Mer

Le but de ces travaux, pilotés par le SYdev, est de supprimer toutes les lignes aériennes (énergie et télécom), de rénover l'éclairage public et de préparer le passage à la fibre (2023). Une fois ces travaux terminés, le Département effectuera le renouvellement du tapis routier et la commune aura à sa charge l'aménagement des accotements.

Ces travaux sont prévus pour une période allant de début 2021 jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2023 et se divisent en 5 tranches :

- ▶ 1^{er} semestre 2021 : tranche 1 et 2
- ▶ 3^{ème} trimestre 2021- 1^{er} trimestre 2022 : tranche 3 et 4
- ▶ 2^{ème} semestre 2022 : tranche 5

Chaque tranche comprend :

1. L'enfouissement des réseaux (VFE)
2. La remise en état de la voirie et des trottoirs (Atlanroute)
3. Le raccordement des riverains (ENEDIS)
4. La mise en place du nouvel éclairage public (ENEDIS) ■



Table Clos Cottet

Un espace adapté aux fauteuils roulants et équipé d'une table pouvant recevoir un fauteuil a été implanté sur l'espace vert du Clos Cottet, route de La Tranche-sur-Mer. Un cheminement a été réalisé pour en faciliter l'accès, tout en considérant l'éloignement du lieu de stationnement. ■



Espaces verts et Environnement



Les contrats d'entretien des espaces verts datant de 2019 avec des entreprises externes, sont arrivés à échéance le 17 avril 2021. Après réflexion et concertations avec les services techniques, la Commission Espaces Verts et Environnement a proposé de **modifier l'organisation actuelle de l'entretien des espaces verts** en réduisant les surfaces entretenues par les prestataires, au nombre de 4, à une seule entreprise pour un contrat d'un an renouvelable une



fois. C'est l'entreprise locale « Jamenot paysage » qui a été retenue, après consultation de 5 entreprises locales, pour entretenir le lotissement des Tournesols (tonte, désherbage, broyage et taille).

Le reste de la commune est désormais entièrement pris en charge par les services techniques. C'est donc une équipe de 4 personnes, 2 agents communaux et 2 saisonniers, qui ont la lourde tâche d'entretenir l'ensemble de la commune. Ils tondent, désherbent, débroussaillent, taillent les haies après la période de nidification, fleurissent, entretiennent et arrosent les jardinières de fleurs, les massifs, le stade, plantent et entretiennent les arbres (de l'opération "Une naissance, un arbre"). L'entretien

du cimetière est effectué par un employé communal ayant une triple mission : placier des marchés, entretien du cimetière et broyage des banquettes en entrée et sortie de village. Plusieurs parcelles sont (ou vont) passées en gestion différenciée et ne seront fauchées que courant juin par un agriculteur local afin de produire du foin "zéro pesticide".

Nous remercions les propriétaires qui entretiennent, devant leur maison, leur trottoir en le désherbant et qui fleurissent leurs pieds de murs suite à l'interdiction de l'emploi de produits phytosanitaires sur l'ensemble de la commune (Arrêté du Maire n°AM201812005 du 14 décembre 2018). ■



DES TECHNIQUES NATURELLES DE DÉSHERBAGE

1. EAU DE CUISSON DES POMMES DE TERRE, DU RIZ OU DES PÂTES



Versez l'eau tiède au bas des mauvaises herbes, en prenant garde de ne pas en verser sur les autres plantes.

Attention à l'excès de sel : s'il est efficace comme désherbant, en grosse quantité il tue la micro-biodiversité.

2. LE PURIN D'ANGÉLIQUE OU D'ORTIE



Recette

- 2 kg d'orties et 10 L d'eau.
- Coupez les feuilles d'orties en fines lamelles et mettez-les dans l'eau.
- Laissez macérer entre 3 et 7 jours jusqu'à ce que plus aucune bulle ne se forme dans le liquide.
- Mélangez la mixture 1 fois par jour.
- Filtrez le mélange.
- Versez-le pur sur vos mauvaises herbes pour les détruire.

3. LE VINAIGRE BLANC



Vinaigre blanc dilué avec de l'eau :

Commencez par une dilution à 50% : un volume de vinaigre pour un volume d'eau.

Pulvérisez vos herbes ou arrosez-les avec cette préparation de préférence le matin par une journée bien ensoleillée pour accentuer l'effet du vinaigre.

Vinaigre blanc dilué et savon noir :

Pour 1 L de vinaigre, ajoutez 2 c. à c. de savon noir liquide. Diluez dans un pulvérisateur et pulvérisez les mauvaises herbes le matin par une journée chaude.

4. LE BICARBONATE DE SOUDE



Recette

- 20 g (soit 4 c. à c. rases) suffisent pour 1 m².
- Saupoudrez directement du bicarbonate sur les zones que vous souhaitez désherber.
- Inutile d'arroser, laissez plutôt faire la rosée qui se chargera de dissoudre les grains de bicarbonate.
- Privilégiez son utilisation sur les terrasses, allées et autres sols inertes non destinés à la culture.

Écopâturage

Trois bassins d'orage sont régulièrement "envahis" par des moutons. Ils appartiennent à M. Damien Auvray, éleveur local, et participent activement à l'entretien de ces bassins pour le plus grand bonheur des enfants du voisinage. D'autres bassins sont déjà localisés pour ce type d'entretien, lorsqu'ils seront clôturés. Les propriétaires de chiens sont priés de les tenir en laisse aux abords des bassins quand les moutons sont présents. ■



Associations

Le basket à Angles

A.L.B.C. Angles Longeville Basket Club



C'est un club de Basket qui comporte 95 licenciés répartis sur 8 équipes de l'école de basket aux seniors. Les entraînements et les matchs ont lieu principalement au gymnase d'Angles mais aussi à Longeville. Le basket est un sport complet où les qualités morales et physiques d'un joueur ne peuvent s'exprimer au maximum qu'en faisant partie d'une équipe. Les valeurs du basket et de notre club sont respect, fraternité, solidarité, tolérance et courage. L'esprit d'équipe et le dépassement de soi animent nos différentes équipes. Compte tenu de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales, actuellement nos entraînements se déroulent en plein air sur nos terrains extérieurs. Les championnats sont suspendus mais nous espérons une reprise normale des matchs à la rentrée de septembre. Vous pouvez dès à présent faire un essai et vous inscrire. Lâche tes manettes, prends tes baskets et rejoins-nous sur le terrain. ■

angleslongeville.bc@gmail.com - Amandine Tél. 06 71 16 07 50

Boxe Thaï

Sewakhaw Muay Thai Gym propose des cours de muay thai (boxe thaïlandaise) ouverts à tous dès l'âge de 5 ans. Art martial exigeant et aux valeurs fortes, il est plébiscité par les jeunes et les moins jeunes. Sewakhaw Muay Thai Gym propose également des cours de renforcement musculaire/cardio-training. Conçu pour la préparation physique de tous les publics, ce cours permet de développer l'agilité et la coordination, la force et la vitesse, l'endurance et la résistance. Combinant travail de fond et travail de haute intensité, ce cours est idéal pour brûler un maximum de calories, reprendre le sport ou se défouler. Notre association a mis l'accent cette saison sur la formation s'enrichissant ainsi de 2 éducateurs sportifs BPJEPS sports de contact, de 3 moniteurs BMF1 ainsi que de 2 éducateurs médico-sportifs référencés sport sur prescription médicale. L'équipe pédagogique sera formée pour la rentrée prochaine à l'aéro-kick (pratique sportive qui consiste à exécuter des techniques de boxes pieds/poings dans le vide, dans un ordre chorégraphié et en musique). Les sports de contact font désormais partie de la liste des APA (Activités Physiques Adaptées), prescriptibles par les médecins aux personnes atteintes d'une affection longue durée (ALD). Les experts du médicosport-santé ont retenu six caractéristiques spécifiques aux sports de contact pour cette classification : le caractère ludique, l'intensité cardiorespiratoire, l'intensité de l'effort musculaire, les interactions sociales, la sollicitation mécanique du squelette et la technicité (compétences motrices et cognitives). ■



cesa.chab@live.fr 06 19 94 62 96 FB : sewakhaw muay thai gym

Il était une fois "la Chanterelle"



« Depuis des années, on chante grâce à elle Malheureusement, depuis plus d'un an, Nos rencontres se sont arrêtées brusquement Le virus ayant frappé fort Nous avons dû laisser dans l'ombre tous nos efforts. Se retrouver tous les lundis, Laisser chacun de nous ravi... Cette bonne équipe de "Joyeux Choristes" Après être vaccinés et déterminés, reprendront leurs partitions, dès qu'ils en auront l'occasion... Pas de date de reprise, mais si la situation est de mise, Chanter pour la fête de l'été, serait notre souhait. »

Le bureau : M.P. Guston 02 51 97 53 56 (Présidente)
Michelle Munoz (Chef de Chœur)

Cyclo Club Anglois

Concernant nos événements pour cet été, dès que les activités pourront reprendre, le Cyclo Club Anglois proposera deux sorties de vélo de route chaque semaine les mercredis et dimanches :

- ▶ Départ en face du Théâtre Municipal
- ▶ À 8h
- ▶ Entre 70 et 90 km
- ▶ Gratuit, sans réservation
- ▶ Casque et eau obligatoires ■

[06 52 78 09 35](tel:0652780935)

Gym'O'Minots

Laissez-vous embarquer par un tour du monde musical en y découvrant l'univers convivial de la zumba, du hip hop et de la gym. Les cours sont conçus pour tous et de tous niveaux. Ils favorisent le renforcement musculaire, le cardio, l'équilibre et la flexibilité.

- ▶ **Zumba Adultes** : le mercredi de 19h45 à 20h45
- ▶ **Hip Hop** (enfants de 7 à 12 ans) : le mercredi de 14h55 à 15h55,
- ▶ **Gym/zumba** (enfants de 4 à 8 ans) : le mercredi de 15h55 à 16h55,
- ▶ **Gym/zumba** (enfants de 9 à 13 ans) : le mercredi de 16h55 à 17h55,

Lieu d'activité : Salle de la Détente à Angles
Cotisation d'adhésion : 15 euros par mois pour les enfants, 23 euros par mois pour les adultes. ■

[Severine Mourat](mailto:Severine.Mourat)
Tél. : 0783269080 - mahorie261003@hotmail.fr

Gym Volontaire Mixte



Les animatrices de l'association ont débuté la saison à l'Espace de la Détente avec le protocole sanitaire de rigueur. Après l'interruption forcée cet hiver, elles ont proposé une alternative aux cours en ligne de la fédération EPGV. Dès le mois de mars, l'activité a continué en extérieur à l'Espace de la Chenillée, sans limitation de personnes. Les adhérents ont apprécié cette pratique bien-être, ludique et conviviale. L'association souhaite une bonne rentrée en septembre. ■

gymvolontaire-084044@epgv.fr



La Pétanque Angloise

(3^{ème} club de Vendée)



L'association vous accueille toute l'année ainsi que pendant le confinement sur le terrain de la Dugeonnière pour y pratiquer la pétanque (débutants et confirmés)

► **Le lundi après midi de 14h00 à 18h00**
Cours de formation tous niveaux avec Fabienne.

► **Le mardi et jeudi après midi 14h00 à 19h00**
Tournoi à la mêlée ouvert à tous les licenciés du club.

► **Le vendredi de 14h00 à 19h00**
Tournoi amical interne au club en doublette formée

► **Le samedi matin de 9h00 à 12h30** entraînement compétition en attendant la reprise des tournois officiels avec Pierre Gaborit.

Toutes ces activités sont ouvertes aux licenciés du club. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à vous essayer sur le terrain. ■

📞 06 09 69 58 30

Ping Pong Club Anglois

Le « PING » c'est top !



Venez ressentir et comprendre le plaisir de frapper la balle et la satisfaction lorsque l'on marque un point ! Garçon ou fille, quel que soit votre niveau, venez échanger vos premières balles avec nos joueurs. Vous serez très vite fiers d'avoir réussi à placer la balle dans le coin de la table, vous serez surpris de pouvoir donner un effet à la balle... et quelle sensation lorsque vous parviendrez à renvoyer sur la table la puissante frappe de votre adversaire. Transpirer ? Oui c'est possible. Cela dépendra de l'intensité avec laquelle vous jouerez. La rapidité des déplacements et les différents coups

enchaînés vous feront travailler les fessiers et le cardio. L'intensité des échanges et des parties, l'envie de battre votre adversaire fera monter la température : demandez à nos adhérents.

Une activité adaptée aux enfants

L'école de jeunes, encadrée par un entraîneur diplômé, est ouverte tous les mercredis de 18h30 à 20h00. Elle permet aux enfants de découvrir un sport de vitesse et de précision, nécessitant une bonne concentration. Les enfants apprennent bien sûr la technique, à être réguliers, mais aussi à observer leur adversaire, à agir pour le mettre en difficulté, le déstabiliser... Ils apprennent à analyser et décider, mais surtout, ils apprennent à le faire vite !

Pour découvrir toutes ces sensations, nous vous donnons rendez-vous à la salle Omnisports les lundi (20h - 22h30), mercredi (18h30 - 22h) et vendredi (18h30 - 20h30). Les séances sont libres et ouvertes à tous, joueurs loisirs comme compétiteurs, garçons et filles, jeunes et anciens. Séances d'essai possibles. Alors, pourquoi pas vous ? ■

📧 ppca.angles@gmail.com - www.ppcangles.fr

Pompiers d'Angles

Un nouveau Centre de Secours



Après des mois de travaux, les sapeurs-pompiers d'Angles sont heureux d'investir leur tout nouveau Centre de Secours. L'occasion pour eux de continuer et développer leurs activités. **Le centre, constitué uniquement de sapeurs-pompiers volontaires recrute.** Alors si vous êtes intéressé, motivé et prêt à vous investir dans ce tout nouveau centre contactez-les. Chaque mois, vos sapeurs-pompiers s'entraînent via des manœuvres les mettant en situation quasi-réelle. L'occasion de se former en continu, en forgeant l'esprit d'équipe indispensable pour intervenir au mieux auprès de la population. ■

📞 **Sergent Maxence Klonowski : 07.86.25.83.05**
Sergente-Cheffe Florence Bouvier : 06.43.20.43.92

Le Syndicat de la Chasse d'Angles

Une saison 2020-2021 qui fut dans l'ensemble très difficile. Tout d'abord l'impossibilité de réaliser les animations qui font la renommée de la société de chasse de la commune, mais aussi une activité chasse qui a dû être mise au repos durant un mois le temps du confinement du mois de novembre. Un des meilleurs mois pour les chasseurs de migrateurs, mais aussi pour nos fidèles compagnons à quatre pattes qui sont restés au coin de la cheminée. Le groupement de l'Octroi qui réunit 4 communes et 4 chasses privées (3800 hectares) a cependant pu réaliser un beau plan de chasse grand gibier évitant ainsi bon nombre d'accidents sur les routes, et évitant des dégâts notamment de sanglier sur les cultures. 14 chevreuils et 13 sangliers ont pu ainsi être régulés car la population de ces deux espèces a une forte croissance depuis quelques années surtout dans la partie Marais. Pour le lièvre, saison plus difficile, deux hivers pluvieux font que ce petit gibier, si cher aux Vendéens subit des pertes hivernales qui se caractérisent par une diminution de notre cheptel. La vigilance est de mise, nous sommes avant tout des gestionnaires, une attention toute particulière sera portée sur le lièvre la saison à venir. Pour la perdrix et le faisan, les compagnies se portent bien grâce au travail de gestion sur plusieurs communes (convention perdrix), nous avons à présent de belles compagnies de rouges et de grises qui se défendent bien. Un grand merci aux bénévoles et notamment à Ulysse Vasseur. Sans ses soins apportés durant l'hiver, nous ne pourrions pas réintroduire correctement ces oiseaux emblématiques du paysage rural. Une fois de plus la Société de Chasse a été mise à l'honneur en obtenant le 1er prix Trophée "Chasse Durable", décerné par la Fédération des Chasseurs de la Vendée, pour son engagement envers le milieu scolaire, ses animations, son rôle dans l'entretien du patrimoine. Nous avons reçu un chèque de 1500 euros, de quoi continuer à réparer la grange de l'Octroi. Nous espérons, vous revoir bientôt lors des animations estivales, bien que je n'y crois pas trop encore pour cette année, portez-vous bien et à bientôt sur le terrain. ■

Le Président, Pierre Perroy

Ti Chou Tit'Rose

Notre association Ti Chou Tit'Rose se rassemble maintenant depuis 16 ans. Nous sommes des assistantes maternelles et des parents désireux de passer un moment convivial, une matinée par semaine et permettons aux enfants de faire des rencontres et des activités manuelles. Si vous voulez vous joindre à nous, venez à Saint-Benoist-sur-Mer le mardi matin. Pendant l'épidémie, nous ne faisons que des sorties extérieures par petits groupes. ■

📞 **Mme Jourdan, la Présidente : 06 60 53 18 65**



Bien vivre ensemble

Réglementation animale

Le code civil (Article 1385) rappelle que le propriétaire d'un animal est l'unique responsable de tous les dégâts et nuisances qu'il provoque.

Dois-je tenir mon chien en laisse ?

Bien évidemment, chacun fait comme il veut, en sachant qu'il est responsable de ses propres choix ! Mais attention, car si vous risquez la vie d'autrui, vous en serez aussi responsable.

Aussi, vous est-il recommandé de toujours tenir votre chien en laisse, en lieu public, car :

- ▶ Cela vous évitera d'écopier d'une amende, s'il y a des dispositions particulières dans votre commune ou dans votre département, ou selon la catégorie de votre chien
- ▶ Cela évitera à votre chien de courir après tout et n'importe quoi (les gens, les voitures, d'autres chiens, d'autres animaux, ...)
- ▶ Vous éviterez aussi à votre chien de s'enfuir, ce qui peut parfois arriver, même sans savoir pourquoi
- ▶ Et vous préviendrez certains mauvais comportements de votre animal, dont on ne sait pas toujours à l'avance quelle serait sa réaction, face à une situation totalement nouvelle ou inattendue
- ▶ Et ce, que vous soyez en ville ou en campagne !

Conseil de votre maire qui ne voudrait pas être amené à prendre un arrêté qui serait plus contraignant :

«Chacun est libre de faire ce qu'il veut, mais le non-respect de la loi peut coûter cher et pas seulement sur le plan pécunier. C'est pourquoi je vous conseille vraiment de faire preuve ici de respect et de discernement. Bien sûr, il convient aussi de laisser son animal se défouler, car ils en ont tous besoin ! Mais faire preuve de compréhension, de tolérance, et de savoir-vivre avec les autres, c'est primordial.»

Déjections canines

Chaque propriétaire est tenu de nettoyer les déjections de son animal sur la voie publique. Tout dépôt de déjections sur la voie publique réservée à la circulation des piétons ou dans le parc est sanctionné par une amende de 35 euros (contravention de 2^{ème} classe, article R.632-1 du Code Pénal).

L'identification des chats devient obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2021 et comme pour les chiens, les personnes possédant des chats non pucés et non tatoués s'exposent à une amende de 750 euros. Cette mesure a été prise afin de lutter contre l'abandon. ■

📄 Décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020
www.legifrance.gouv.fr

Bien s'entendre avec ses voisins

Nuisance sonore



▶ Les bruits au domicile

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit:

- ▶ Un individu : cris, bruits de pas, chants...
- ▶ Une chose : appareils électroménagers, outils pour bricoler et jardiner, appareils qui diffusent du son et de la musique, instruments de musique...
- ▶ Les animaux : cris, aboiements...

Cette liste est non-exhaustive, pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB).

Ces bruits peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage. Dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses, qu'ils durent dans le temps la journée, ou qu'ils sont

commis la nuit entre 22h et 7h (tapage nocturne), cela peut être puni d'une amende.

Il est précisé par l'article R. 1336-5, dans le Code de la santé publique :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. ». **Si l'article R. 1336-5 n'est pas respecté, les personnes sanctionnées pourront recevoir une amende de troisième classe allant jusqu'à 450€ maximum. ■**

📄 www.bruit.fr

▶ Horaires de bricolage et de tonte



Certains outils pour effectuer des travaux de bricolage sont bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, scie, etc...) sont à utiliser uniquement aux horaires suivants :

- ▶ **Du lundi au vendredi :**
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ▶ **Samedi :**
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ▶ **Dimanche et jours fériés :**
de 10h00 à 12h00. ■



Quelques règles simples pour une bonne atmosphère avec le voisinage

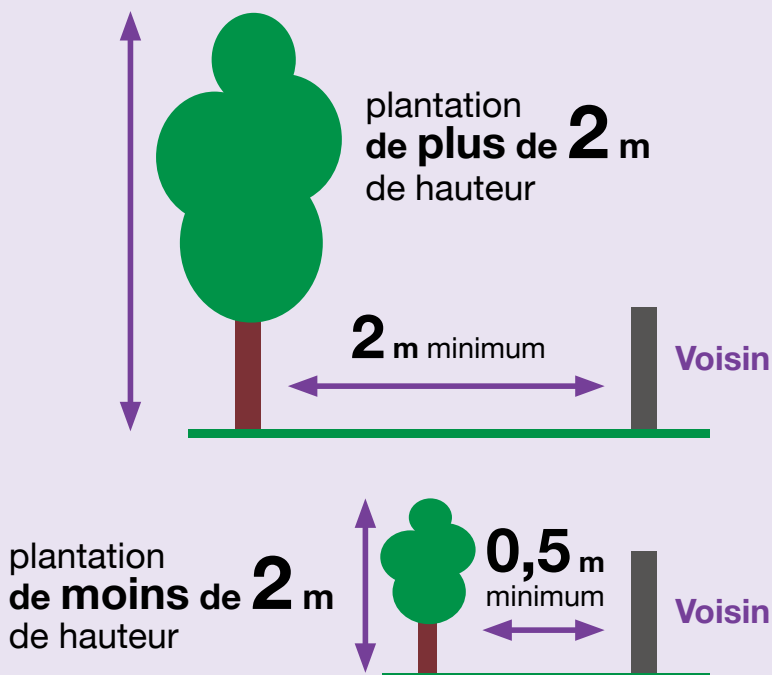
Règles générales haies et végétaux

Les riverains des voies communales sont astreints à couper ou élaguer à l'aplomb des limites de ces voies, les arbres, les branches, les racines qui avancent sur le sol du domaine public.

De plus, l'entretien des caniveaux, devant les habitations, pour l'écoulement des eaux pluviales, est à la charge des propriétaires ou de leurs locataires. Ces caniveaux ne doivent pas être obstrués et il en est de même pour les trottoirs, les propriétaires ou leurs locataires sont tenus d'entretenir et de conserver en état de propreté le trottoir et de veiller à ce que les haies ne l'empiètent pas. ■



RÈGLES DE DISTANCE À RESPECTER PAR RAPPORT À LA LIMITE DE PROPRIÉTÉ SELON LA HAUTEUR DE LA PLANTATION



Jeter son masque

Même s'ils peuvent en avoir l'air, les masques de protection à usage unique ne sont pas faits en papier mais en plastique. Les abandonner à même le sol dans la nature est dangereux pour les agents qui collectent les déchets, les passants et l'environnement.

Le respect de l'hygiène est la base pour limiter la propagation de la Covid 19. Un masque se jette dans une poubelle. ■



L'usage de l'eau

Les premières restrictions pour l'usage de l'eau ont été mises en place, en avril 2021 soit un mois plus tôt qu'en 2020.

La Préfecture de la Vendée a mis en place un arrêté « sécheresse » limitant certains usages de l'eau.

Vous pouvez retrouver l'arrêté n° 21-DDTM85-171 du 23 avril 2021 sur le site internet. ■

www.vendee.gouv.fr

Le brûlage à l'air libre

Brûler ses déchets ménagers et assimilés (déchets verts et déchets de chantier) est interdit.

Pour exemple, brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur Diesel récente qui parcourt 6000 km !

Alors que faire de mes déchets verts ?

sont possibles le compostage, le paillage, ou la collecte en déchèterie. ■

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Tribune

Expression libre

Angles l'Avenir Ensemble

Angles l'Avenir Ensemble souhaite vous présenter sa nouvelle communication ayant pour objectif de vous informer le plus clairement possible sur des sujets concernant la commune. En effet, la censure de nos débats aux conseils municipaux ne vous permet pas d'avoir en main tous les éléments d'information concernant les thèmes abordés. Nous souhaitons que tous les Anglois puissent se faire une opinion avec le plus d'éléments possibles...

Voici les sujets abordés dans notre NEWSLETTER depuis sa mise en place en novembre 2020...

Newsletter n°1, novembre 2020 : Informations Newsletter, Censure au Conseil Municipal, Indemnités des élus, Représentation au sein des commissions municipales.

Newsletter n°2, décembre 2020 : Charte de l'élu local, Sécurité du parc informatique de la mairie, Censure au Conseil Municipal, Subventions aux associations.

Newsletter n°3, janvier 2021 : Règlement intérieur du Conseil Municipal, Mise en place d'une sécurité civile, Extension de la salle polyvalente.

Newsletter n°4, février 2021 : Associations et la crise sanitaire, Conseil Municipal des Enfants, Coût des élèves hors commune pour Angles.

Newsletter n°5, mars 2021 : Conseil des Sages, Aménagement d'un carrefour à Moricq, Indemnités des élus d'Angles.

Newsletter n°6, avril 2021 : Indemnités des élus de 2018 à 2021, Site internet de la commune, Point d'apport volontaire « ordures ménagères ».

Newsletter n°7, avril 2021 : Bilan de l'opération «chèques cadeaux», Bulletin municipal, Conseil des Sages, Communication du compte rendu du Conseil Municipal.

Newsletter n°8, mai 2021 : Associations et crise sanitaire suite, Sécurité «Vidéovigilance» sur notre commune, DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs), Départ du cuisinier du restaurant scolaire.

Newsletter n°9, mai 2021 : En cours de réalisation au 18 mai.

N'hésitez pas à vous inscrire à notre Newsletter pour les recevoir en temps réel dans votre boîte mail

Bruno Sujevic, Sophie Grégoire, Jacques Fouchard et Michel Chalembert-Avisse
Contact : anglesavenirensemble@gmail.com
Facebook : « Angles l'Avenir Ensemble »

Informations magazine

RAPPEL à toutes les associations angloises ainsi qu'à nos artisans et commerçants



Ce magazine peut se faire l'écho de votre actualité et des événements que vous pouvez proposer.

Prochaine parution début **Octobre 2021**.

Envoyez vos articles à communication@angles.fr avant le **23 août 2021**.

Pour être informé en temps réel de la vie angloise et selon vos intérêts, inscrivez-vous à nos newsletters:



• **Actualité de la commune :**

renseignez votre adresse mail sur www.angles.fr

• **Animations et bons plans :**

www.destination-vendeegrandlittoral.com



Retrouvez-nous sur **Facebook :**

@MairieAngles



Distribution du mag :

Nous rappelons que le bulletin municipal est distribué par les bénévoles du Service Municipal des Animations et de la Communication, uniquement aux résidents principaux inscrits sur les listes électorales. Les résidents secondaires doivent venir le chercher en mairie. **Afin de faciliter la distribution**, nous vous remercions d'indiquer le numéro sur votre boîte aux lettres et de veiller à la rendre accessible.

Infos pratiques

La Poste change ses horaires de distribution



Depuis le 18 mai 2021, La Poste a fait évoluer ses horaires de distribution. Pour mieux s'adapter aux nouveaux modes de consommations et répondre à vos besoins, l'établissement Services-Courrier-Colis de Moutiers étend ses horaires de distribution du courrier et des colis. ■

Votre facteur passe désormais du lundi au samedi entre 9h et 15h.
Service client : 36 31



Plan de prévention lors des fortes chaleurs

Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés en 2020, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Vous trouverez joint dans ce numéro d'Angles Mag', le plan de prévention fortes chaleurs 2021 mis en place par la mairie à destination des personnes de 65 ans et plus et/ou handicapées particulièrement vulnérables, fragiles ou isolées. ■

Trivalis fait campagne pour la réduction des emballages



D'après un sondage*, 53 % des Vendéens déclarent acheter des produits avec peu ou moins d'emballages. Un chiffre encourageant qui montre une réelle sensibilité des Vendéens par rapport à leur production de déchets. Pour aller plus loin et passer à l'action, la campagne propose des solutions concrètes, simples et accessibles, pour réduire notre

production d'emballages. La première règle est d'éviter, quand c'est possible, les produits suremballés ou à usage unique. ■

*Source : étude Cohda réalisée en décembre 2020 sur un échantillon de 400 Vendéens

Agenda



Rendez-vous de juin à septembre 2021 !

! Toutes les expositions, sorties et manifestations angloises, sont sous réserve des décisions prises par les autorités et les associations. Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble des manifestations (pour les 11 ans et +).

Parc naturel régional du Marais Poitevin



Angles fait partie du Parc naturel régional du Marais poitevin, territoire unique. Le Parc naturel régional du Marais poitevin agit pour la préservation

des patrimoines naturel, culturel, paysager de notre territoire et pour le développement de son économie durable. De la baie de l'Aiguillon à Niort, première zone humide de la façade atlantique, le Marais poitevin est reconnu au niveau national comme exceptionnel. Il est, à ce titre, labellisé Parc naturel régional. Vaste espace entre terre et mer, le Parc naturel régional du Marais poitevin est une véritable destination vacances. Il offre à ses visiteurs une multitude de paysages : le littoral et ses plages de sable fin, la baie de l'Aiguillon, réserve naturelle nationale, les marais desséchés aux larges paysages ouverts, les marais mouillés, aussi appelé Venise verte, sillonnés de canaux bordés de rangées d'arbres. Le Marais poitevin accueille une faune et une flore remarquables, à découvrir à pied, en barque ou à vélo. Le territoire regorge également de petits villages pittoresques aux riches patrimoines. Paradis des amoureux de la nature, le Marais poitevin est un lieu unique et hors du temps. ■

Élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021 :

- **Bureau de vote n°1 :**
Salle du Champ de Foire
- **Bureau de vote n°2 :**
Salle de l'Amitié
- **Bureau de vote n°3 :**
École maternelle

Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h. ■

Marchés

Tous les mercredis
(et les dimanches en juillet et août)

De 9h à 12h30. Place du Champ de Foire.

Tous à la Marelle !

Tous les vendredis
(sauf vacances scolaires)

De 9h45 à 12h. Accueil de Loisirs « Méli-Mélo » d'Angles. Espace de jeu itinérant et d'échange gratuit pour les parents et les enfants. Deux professionnelles de la petite enfance vous accueillent. **Uniquement sur inscription en cette période de COVID-19.** Informations au 02 51 207 207 ou sur www.vendeegrandlittoral.fr lamarelle@vendeegrandlittoral.fr

Repair Café

Tous les 2^e samedis de chaque mois
(à partir du 11 septembre)

De 9h à 12h30. Salle de l'Amitié
Espace de la Détente Angloise

Visites commentées

Durant tout l'été

Proposées par des bénévoles : découverte de la Tour de Moricq, l'Église et sa crypte, le Pavillon (ou Octroi). Informations au 07 84 96 60 39.

Commémorations

► VENDREDI 18 JUIN

Commémoration :
Appel du 18 juin 1940

11h. Monument aux morts, Place du Champ de Foire.
Informations au 02 51 97 52 24.

► MERCREDI 14 JUILLET

Fête Nationale

11h. Monument aux morts, Place du Champ de Foire.
Informations au 02 51 97 52 24.

► SAMEDI 24 JUILLET

Commémoration :
80^{ème} anniversaire des bombardiers

17h30. Rassemblement au Terrier du Four.
Suivi d'une cérémonie au cimetière d'Angles.
Informations au 02 51 97 52 24.

► VENDREDI 3 SEPTEMBRE

Commémoration en mémoire de Jean Barbot et René Maindron

18h. Pont-Rouge
Informations au 02 51 97 52 24.

Découvertes sportives

Proposées par les associations locales et ouvertes à tous

► LES MARDIS et VENDREDIS

Concours de pétanque

par l'association « La Pétanque Angloise »

En juillet et août, à 14h30.
Terrain de la Dugeonnière. 4€ par joueur.
Informations au 06 09 69 58 30.

► LES MERCREDIS et DIMANCHES

Sorties vélo et cyclotouristiques

par l'association « Cyclo Club Anglois »

8h. Rassemblement devant le Théâtre Municipal.
Gratuit. Informations au 06 52 78 09 35.

Brocantes, vide-greniers, braderies

► SAMEDI 12 JUIN

Grande braderie de printemps

De 9h à 17h. Route de la Dugeonnière.
Organisée par le Secours Catholique au profit de l'Épicerie Solidaire. Vêtements, chaussures, bric à brac, linge de maison, livres, jouets...

► DIMANCHE 20 JUIN

Vide-greniers du Moto Club Anglois

Centre-Bourg.

► DIMANCHE 4 JUILLET

Vide-greniers du Syndicat de la Chasse

Espace de la Chenillée.
Informations au 06 87 33 54 90.

► SAMEDI 21 AOÛT

Vide-greniers de l'USMT Côte de Lumière

Espace de la Chenillée.
Informations au 06 75 40 31 62

► DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Vide-greniers du Moto Club Anglois

Espace de la Chenillée.
Informations au 06 74 75 01 59.

Expositions

► DU 25 MAI AU 17 JUIN

Exposition « Angles au trot »

Salle du Champ de Foire.
Exposition sur le cheval à Angles. ■

► DU JEUDI 8

au **MERCREDI 14 JUILLET**

Exposition et vente de peintures

par l'association « Peindre à Angles »

Salle du Champ de Foire.
Informations au 06 15 64 67 80.

► DU 11 JUILLET AU 15 AOÛT

Exposition « L'art dans le jardin »

par Patrick Patrascu

Atelier situé 9 rue Réaumur.
Les mercredis et dimanches de 10h à 13h et de 15h à 18h.
Informations au 07 77 95 55 27

► DU LUNDI 26 JUILLET

au **DIMANCHE 1^{er} AOÛT**

Exposition et vente

par l'association « Au fil d'Angles »

Salle du Champ de Foire. Patchwork traditionnel (confection manuelle). Informations au 06 37 17 49 92.

► DU LUNDI 9 au DIMANCHE 15 AOÛT

Exposition et vente

par l'association « Patch Passion »

Salle du Champ de Foire. Travaux d'aiguilles, patchwork, broderies, et diverses fabrications manuelles.

Informations au 06 10 18 87 49.

DU LUNDI 23 AU DIMANCHE 29 AOÛT

Exposition Vente

Salle du Champ de Foire. À l'occasion d'une exposition, venez découvrir les œuvres des Anglois réalisées durant le confinement (peintures, écrits, couture).

Vente des tableaux au profit du CCAS. ■

📞 Renseignements et/ou réservations :
Bureau de Tourisme d'Angles : 02 51 97 56 39

Agenda Rendez-vous de juin à septembre 2021 !



Toutes les expositions, sorties et manifestations angloises, sont sous réserve des décisions prises par les autorités et les associations. Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble des manifestations (pour les 11 ans et +).

Juin 2021

► VENDREDI 4 JUIN

Conférence sur l'AVC CCVGL

14h30. En visio. Conférence-débat animée par une infirmière prévention. Lien d'accès sur la page Seniors du site : www.vendeegrandlittoral.fr

► LUNDI 7 JUIN

Don du Sang

De 15h30 à 19h. Salle Polyvalente. Espace de la Détente Angloise.

► MARDI 8 JUIN

Atelier "Ma santé en jeux" CCVGL

De 15h à 16h30. Espace de la Chenillée. Encourager l'activité physique par la découverte de jeux originaux, tout en partageant un moment amusant et convivial. 3€ l'atelier. Informations auprès de Marie Bulteau au 06 01 61 20 93

► DIMANCHE 20 JUIN

Fête de la musique

À partir de 15h. Centre-Bourg. Gratuit. Venez découvrir nos talents locaux.

► MERCREDI 23 JUIN

Journée Nationale Olympique et Paralympique

Juillet 2021

► DIMANCHE 11 JUILLET

"Un océan d'Amour"

par la Compagnie Zenzika - CCVGL

21h. Théâtre Municipal d'Angles. BD concert - Une histoire sans parole portée par une musique qui croise influences pop, jazz, traditionnelle et improvisée. Tout public.

► LUNDI 12 JUILLET

Rando Patrimoine

9h. Départ au Bureau de Tourisme. Visite commentée par des bénévoles et encadrée par l'association « Les Courlitois ». 5,6km. 2€ par adulte et gratuit pour les enfants de 10 ans et moins. Places limitées.

► MERCREDI 14 JUILLET

Fête Nationale

► VENDREDI 16 JUILLET

Concert « A rise to kats »

21h. Place du Champ de Foire. Ces trois chats prennent plaisir à vous faire « re » découvrir les tubes des 60's à nos jours avec leur patte polyphonique. Gratuit.

► LUNDI 19 JUILLET

Balade Nature "Le sentier du Troussepoil en semi-nocturne"

19h. Entre 3,5 et 4km d'une durée de 2h commentée par un guide naturaliste. 5€ par adulte et 2€ pour les enfants de 10 ans et moins. Dégustation de produits régionaux. Places limitées.

► MERCREDI 21 JUILLET

Déambulation sur échasses des Elfes

Compagnie Le Passage

À partir de 10h30. Centre-Bourg. Durant le marché, des elfes facétieux joueront avec le public et apporteront un instant de poésie et de bonheur à chacun. Gratuit.

► LUNDI 26 JUILLET

Balade Nature "Le Marais en semi-nocturne"

19h. Entre 3,5 et 4km d'une durée de 2h commentée par un guide naturaliste. 5€ par adulte et 2€ pour les enfants de 10 ans et moins. Dégustation de produits régionaux. Places limitées.

► MERCREDI 28 JUILLET

Déambulation sur échasses de Dame Nature

Compagnie Les Embobineuses

À partir de 10h30. Centre-Bourg. Du haut de ses 2,70 mètres, Dame Nature ne passera pas inaperçue sur le marché. Gratuit.

Spectacle "Ramdam dans la nature"

Compagnie Les Embobineuses

16h30. Clos de l'Abbaye. Autour d'un décor tournant, les saisons se succèdent, dévoilant des surprises musicales et colorées. Gratuit.

► JEUDI 29 JUILLET

Ciné Plein Air "Dumbo" réalisé par Tim Burton

21h30. Espace de la Chenillée. Apportez vos sièges. Gratuit. Places limitées.

Août 2021

► LUNDI 2 AOÛT

Rando Patrimoine

9h. Départ du Bureau de Tourisme. Visite commentée par des bénévoles et encadrée par l'association « Les Courlitois ». 5,6km. 2€ par adulte et gratuit pour les enfants de 10 ans et moins. Places limitées.

► MERCREDI 4 AOÛT

Guinguette

À partir de 20h. Centre-Bourg. Avec la participation des restaurateurs. Animée par Mickaël Richard.

► VENDREDI 6 AOÛT

Concert "Cactus Riders"

21h. Place du Champ de Foire. Avec leur look, leurs instruments, leurs voix, les Cactus Riders ressuscitent avec une authentique énergie ces chansons des années 50 que l'on a tous en mémoire.

► LUNDI 9 AOÛT

Balade Nature "Le sentier du Troussepoil en semi-nocturne"

19h. Entre 3,5 et 4km d'une durée de 2h commentée par un guide naturaliste. 5€ par adulte et 2€ pour les enfants de 10 ans et moins. Dégustation de produits régionaux. Places limitées.

► MARDI 10 AOÛT

Spectacle "BullOrchestra"

par la compagnie Les Grooms

20h30. Espace de la Chenillée. Deux chefs d'orchestre, sans orchestre, musiciens sans instrument, proposent une symphonie visuelle, une ode à l'éphémère : de la poésie « Bullotechnique ». De leur complicité incertaine, de cette imprévisible fragilité naît l'alchimie de la bulle de savon.

► JEUDI 12 AOÛT

Concert "Les types à pied"

21h. Clos du Champ de Foire. Ces musiciens piétons en acoustique livrent avec beaucoup de générosité et une énergie ponctuée d'humour, une musique vivante, sans prétention où chacun peut se retrouver.

► SAMEDI 14 AOÛT

Fête Estivale

► LUNDI 16 AOÛT

Balade Nature "Le sentier de Morigq en semi-nocturne"

19h. Entre 3,5 et 4km d'une durée de 2h commentée par un guide naturaliste. 5€ par adulte et 2€ pour les enfants de 10 ans et moins. Dégustation de produits régionaux. Places limitées.

► MARDI 17 AOÛT

Spectacle "A l'eau, la mer ?"

par la compagnie Gribouille et Tournicouette

18h. Espace de la Chenillée. Un pirate en cavale ! Gardienne du Musée des Coquillages au Phare des Étoiles, le plus beau des coquillages de Tournicouette a disparu.

► MERCREDI 18 AOÛT

Guinguette

À partir de 20h. Centre-Bourg. Avec la participation des restaurateurs. Animée par JR Animations.

► VENDREDI 20 AOÛT

Master Class de Zumba

De 18h à 20h. Clos du Champ de Foire. Venez bouger sur des rythmes endiablés, à l'occasion de cette Master Class de Zumba animée par Matijlou Music. Gratuit.

► MARDI 24 AOÛT

Spectacle humour "Kristel Pic"

21h. Clos du Champ de Foire. Un One Woman Show à l'univers loufoque, accompagné d'imitations plus qu'approximatives. Un spectacle plein d'humour et de légèreté.

► VENDREDI 27 AOÛT

Concert "Une Touche d'Optimisme"

21h. Clos du Champ de Foire. Sur des musiques entraînantes et émouvantes, Une Touche d'Optimisme vous fera voyager dans un univers particulier, parfois sombre, mais dans lequel brille toujours une touche d'optimisme...

📞 Renseignements et/ou réservations :
Bureau de Tourisme d'Angles : 02 51 97 56 39

🚐 Minibus à disposition sur réservation :
07 50 09 29 67

Septembre 2021

► SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Forum des Associations. Accueil des nouveaux Anglois et Fête du sport

► SAMEDI 18 et DIMANCHE 19

SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

► SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Théâtre par Joël Bonnemaison

20h30. Théâtre Municipal



Contacts

Mairie d'Angles

1 place du Colonel Arnaud Beltrame
85750 Angles
Tél : 02 51 97 52 24
Fax : 02 51 97 50 73
Mail : mairie@angles.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30
mercredi et samedi de 9h à 12h.

Service Municipal d'Urbanisme

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
uniquement et sans RDV.

Bibliothèque

50 bis route de La Tranche-sur-Mer
85750 Angles
Tél : 02 51 97 57 87

Pour connaître les horaires d'ouverture de la
bibliothèque, rendez-vous sur
www.vendeegrandlittoral.fr

Bureau de Tourisme d'Angles

Place du Champ de Foire - 85750 Angles
Tél : 02 51 97 56 39

Mail : contact@destination-vendeegrandlittoral.com

Pour connaître les horaires d'ouverture des
Bureaux de Tourisme, rendez-vous sur
www.destination-vendeegrandlittoral.com

Conseils municipaux

Retrouvez les comptes rendus des conseils
municipaux d'Angles sur le site :

www.angles.fr